



# Assemblée générale

Distr. générale  
3 mai 2017  
Français  
Original : anglais

---

Soixante-douzième session

## Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019\*

### Chapitre 1 des recettes Recettes provenant des contributions du personnel

---

\* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.



**Recettes provenant des contributions du personnel**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2016-2017 (montant révisé des crédits ouverts)</i>	<i>2018-2019 (montant prévu)</i>	<i>Augmentation/ (diminution)</i>
Contributions du personnel	500 007,9	505 680,9	5 673,0

- IS1.1 Le montant des recettes prévues au présent chapitre comprend un montant identique à celui du crédit prévu au chapitre 36 (Contributions du personnel), soit 501 590 100 dollars, et les contributions retenues sur les émoluments des fonctionnaires dont les postes sont inscrits au chapitre 3 des recettes (Services à l'intention du public), soit 4 090 800 dollars.
- IS1.2 Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une décision expresse de l'Assemblée générale sont virées au Fonds de péréquation des impôts que l'Assemblée a constitué par sa résolution 973 A (X). Les États Membres sont crédités des sommes inscrites à ce fonds, proportionnellement à leur quote-part de financement du budget ordinaire pour l'année considérée.